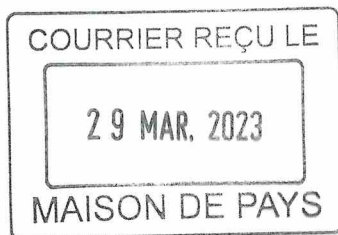


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE



**Communauté de Communes du
Pays du Vermandois**
Service Urbanisme
**Maison du Pays – RD 1044
Hameau du Riqueval
02420 BELLICOURT**

Laon, le 16 mars 2023

Dossier suivi par
Cyril Lemoine
Tél. : 03.23.22.50.57

**Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
Commune de Levergies**

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Levergies et nous vous en remercions.

La modification a pour objet de faciliter l'application du PLU et de le mettre à jour, notamment par la suppression des emplacements réservés n°10, 11, 12 et 13 ainsi que par la modification des dispositions relatives aux caractéristiques architecturales et volumétriques des constructions. En ce qui concerne ce dernier point, nous n'avons pas de remarque particulière.

En revanche, concernant la suppression des emplacements réservés, nous formulons les observations suivantes :

- Pour rappel, l'emplacement réservé est une servitude qui permet de geler une emprise délimitée par un plan local d'urbanisme.
- Les emplacements réservés n° 10, 11, 12 et 13 ont pour vocation d'assurer la pérennité d'aménagements techniques de lutte contre le ruissellement, afin de protéger les biens et les personnes.
- Plus précisément, ceux-ci ont initialement été définis pour la mise en place et le maintien de fossés reliés aux puits d'infiltration existants sur la commune.

Au vu de ces éléments, nous émettons un **avis favorable sous réserve que ces servitudes soient maintenues sous forme d'emplacements réservés** figurant au PLU.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.

Le Président,
Jean-Yves BRICOUT



Siège Social
1 rue René Blondelle
02007 Laon cedex
Tél : 03 23 22 50 50

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 180 202 517 00017
APE 9411Z